

Observatoire régional de la forêt méditerranéenne

Lettre d'information

31 janvier 2016

Cette lettre mensuelle propose un récapitulatif des nouveautés et des brèves du mois du site www.ofme.org, ainsi qu'un gros plan sur une action marquante du mois des Communes forestières.

> MEILLEURS VOEUX POUR 2016 !

L'équipe des Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur vous remercie pour votre fidélité au site de l'Observatoire de la forêt méditerranéenne et vous souhaite une **bonne année 2016** !

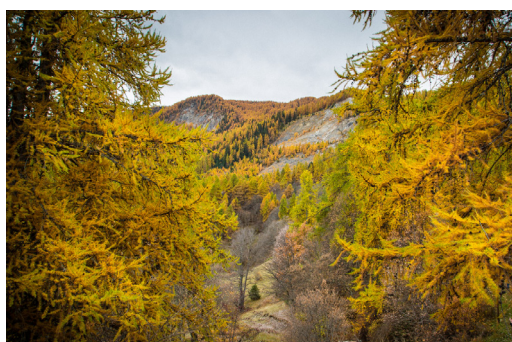
Bonne Année 2016



> GROS PLAN DU MOIS

CERTIFICATION FORESTIERE 2016 : développer les surfaces certifiées en Provence-Alpes- Côte d'Azur !

A l'occasion de la parution du bilan 2015 de la certification en région, PEFC PACA se lance dès ce début 2016 dans la sensibilisation accrue des propriétaires et entreprises à la gestion durable des forêts, afin d'augmenter les surfaces certifiées et, parallèlement, de contribuer aux efforts de mobilisation et de mise en marché de bois certifiés en Provence-Alpes-Côte d'Azur.



146 entreprises

certifiées PEFC en 2015



Bilan de l'audit de renouvellement à la certification 2015

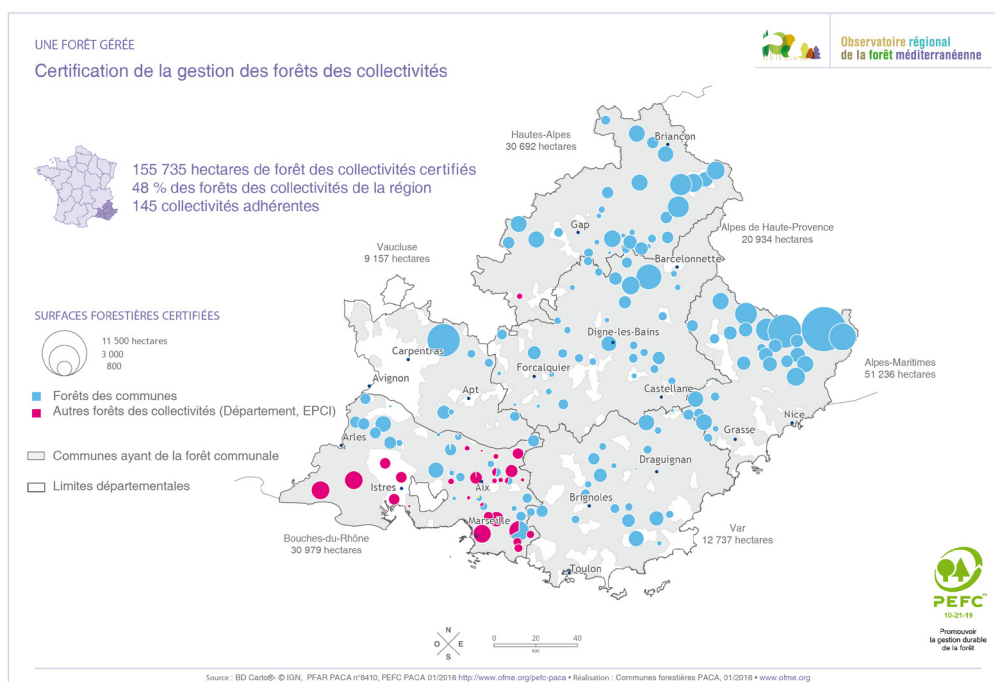
L'entité PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur a passé avec succès son audit de renouvellement à la certification les 24 et 25 novembre derniers. L'audit a été mené par un auditeur extérieur mandaté par l'organisme ECOCERT Environnement. Aucune non-conformité n'a été relevée.

Son certificat est renouvelé pour 3 ans et l'entité reste conforme au schéma national de certification forestière 2012-2017.

Etat d'avancement de la certification en 2015

Trois nouvelles communes ont fait certifier leur forêt communale en 2015 : La Bastide-des-Jourdans (84), Les Baux-de-Provence (13), et Le Chaffaut-Saint-Jurson (04). Elles rejoignent ainsi les 142 autres collectivités déjà certifiées.

Côté entreprises, deux exploitants et un exploitant-scieur ont rejoint la certification PEFC cette année : Entreprise Gandelli (05), Négoc Bois Développement (04), Savoldelli Frères (05).

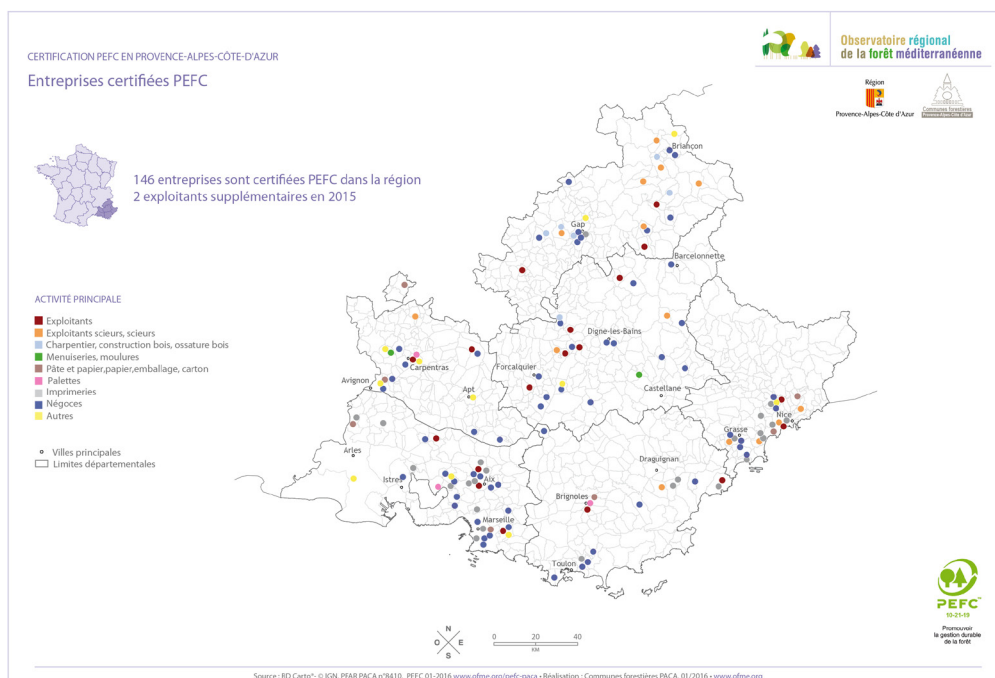


Chiffres clés de la certification PEFC :

- En 2015, 28,6 % des forêts sont certifiées, soit 435 387 ha ;
- 146 entreprises disposent d'une chaîne de contrôle PEFC valide ;
- En 2014, 29 % des bois récoltés sont certifiés, soit 215 008 m3.

Avec la mise en route des deux centrales à biomasse, prévue au premier semestre 2016, Uniper (à Gardanne) et Inova (à Brignoles), la demande en plaquettes forestières certifiées PEFC devrait aller en augmentant. Concernant le bois d'œuvre, 64 % des grumes sont certifiées. Le progrès de la certification BOIS DES ALPES™ dans le massif alpin devrait parallèlement engendrer dans les prochaines années une augmentation des surfaces forestières certifiées.

En 2013, fort de ces 4 exploitants-scieurs PEFC, le département des Alpes-Maritimes a enregistré 94 % de grumes certifiées.



Paroles de forestiers

En 2015, PEFC France s'est rapproché de l'entité PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur pour réaliser des vidéos de promotion en donnant la parole à deux propriétaires forestiers de la région dont une commune forestière : la commune de Baratier, dans les Hautes-Alpes.



Le Maire de Baratier, Monsieur Jean Bernard, définit PEFC comme « un plus indéniable pour sa commune d'avoir cette image de marque ». Monsieur Jean-François Condevaux, conseiller municipal, explique, en termes d'exploitation des bois, que « de plus en plus, [les] bois sont vendus à des entreprises certifiées PEFC ». Dans la vidéo, ils reviennent également sur la multifonctionnalité de leur forêt : l'exploitation des bois (mélèze, la « reine des Alpes du sud »), les volets agro-sylvopastoral et social (création et maintien d'emplois dans le secteur et activités touristiques).



Les deux vidéos seront bientôt en ligne sur le site de PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur (<http://www.ofme.org/pefc-paca/>) et de PEFC France (<http://www.pefc-france.org/>).

Perspectives 2016

PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur fait partie des 20 partenaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur qui ont été retenus dans le cadre du programme DYNAMIC BOIS lancé par l'ADEME, au sein d'un projet collaboratif dont la coordination est assurée par les Communes forestières. L'objectif est d'accroître la mobilisation du bois, en axant les actions sur la recherche de récolte supplémentaire et sur la levée des obstacles ou freins identifiés.

L'ADEME a exigé qu'une partie du bois à destination des chaufferies du fond chaleur soit certifié PEFC (ou équivalent) : 50 % de la surface certifiée, soit 14 % minimum de bois certifié demandé. Ainsi, dès 2016, PEFC accompagnera les propriétaires forestiers dans la mise en place de la certification, à travers des journées de sensibilisation sur les territoires du projet, à l'aide d'argumentaires adaptés au public ciblé, avec les autres partenaires.



Afin de répondre à la demande croissante en bois certifié (notamment en bois énergie), l'association se rapprochera des syndicats de propriétaires privés et autres partenaires de la forêt privée, pour développer la certification (aujourd'hui seuls 5 % de la forêt privée sont certifiés).



Enfin, l'association PEFC Provence-Alpes-Côte d'Azur continuera d'effectuer les contrôles des propriétaires forestiers et des exploitants. En étroite collaboration avec le Centre forestier Provence-Alpes-Côte d'Azur et le SEFSAM, PEFC accompagnera également les exploitants dans la mise en conformité avec le cahier des charges PEFC.

[www](#) [Lire l'article sur la parution du bilan bimestriel de novembre-décembre 2015](#)

[www](#) [Lire le gros plan consacré à la mobilisation des bois à travers l'AMI Dynamic bois dans la lettre d'information de novembre 2015](#)

[www](#) [Consulter le site de PEFC PACA](#)

> LES AUTRES ACTUALITÉS

Dans l'ordre de parution, voici la liste des actualités du mois

POLITIQUES FORESTIERES - Assises de la filière bois dans les Hautes-Alpes

Les assises de la filière bois se sont tenues le 21 janvier dernier au Conseil Départemental à Gap.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

FILIERE BOIS - Colloque Réhabilitation et nouveaux marchés pour la construction bois

Fibois 04-05 organise un colloque sur la réhabilitation et les nouveaux marchés pour la construction bois le 3 février prochain à Tallard (05).

[www](#) [Lire l'article complet](#)

FORMATION - S'impliquer dans la gestion de sa forêt communale à travers son document d'aménagement

Les Communes forestières des Bouches-du-Rhône en partenariat avec l'Office national des forêts, invitent les élus du département à une formation sur l'aménagement forestier, document cadre de gestion de la forêt communale, le mardi 23 février au Puy-Sainte-Réparate.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

FORET PRIVEE - Le bulletin de la forêt privée est paru

Le dernier numéro du bulletin de la forêt privée, édité par le Centre national de la propriété forestière Provence-Alpes-Côte d'Azur, est paru.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

COMMUNICATION - Réunion publique sur la rénovation des châtaigneraies

Le Syndicat des producteurs de châtaignes du Var et l'ASL Suberaie Varoise, avec le soutien de la Communauté de Communes Cœur du Var, ont convié les propriétaires des communes castanéicoles de ce territoire à une réunion sur la rénovation des châtaigneraies le 28 janvier 2016 aux Mayons (83).

[www](#) [Lire l'article complet](#)



SYLVOPASTORALISME - Lettre d'information n°50 du CERPAM

La dernière lettre d'information du Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée (CERPAM) vient de paraître.

[www](#) [Lire l'article complet](#)

> LIENS UTILES SUR LE SITE www.ofme.org*

Abonnez-vous au fil de l'actualité de la forêt méditerranéenne > <http://www.ofme.org/rss.php5>

Moteur de recherche > <http://www.ofme.org/moteur.php3>

Plan du site > <http://www.ofme.org/plan.php3>

Mentions légales > <http://www.ofme.org/mentions.php3>

Nous contacter > <http://www.ofme.org/contacter.php3>

Désinscription de la lettre d'information > <http://www.ofme.org/desinscription.php3>



> RETROUVER LES SITES PARTENAIRES

Mission Régionale Bois Energie > <http://www.ofme.org/bois-energie>

Certification PEFC > <http://www.ofme.org/pefc-paca>

Espace Débroussaillage > <http://www.ofme.org/debroussaillage>

Territoires forestiers > <http://www.territoiresforestiers-paca.eu>

Communes forestières > <http://www.ofme.org/communes-forestieres>

CNPF PACA, Forêt Privée > <http://www.ofme.org/crpf>

Forêt modèle de Provence > <http://www.ofme.org/foretmodele-provence>

Crédits photographiques : P. Morand, Communes forestières PACA, PEFC France.

*Site animé par les Communes forestières PACA avec le concours financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur

Pavillon du Roy René, CD 7 Valabre, 13120 Gardanne

Tél. : 04 42 65 43 93

Fax : 04 42 51 03 88

E-mail : paca@communesforestieres.org

Site : www.ofme.org

